



Commission des Forêts d'Afrique Centrale

*Une dimension régionale pour la conservation
et la gestion durable des écosystèmes forestiers*

18^e Réunion des Parties au Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo

5^e réunion du conseil du PFBC

**Allocution de l'Ambassadeur du Rwanda auprès du Royaume de
Belgique, Représentant la Présidence en exercice de la COMIFAC**

Cérémonie d'ouverture de haut niveau

Bruxelles, 28 Novembre 2018

Excellence, Monsieur le Premier Ministre du Royaume de Belgique ;

Mesdames, Messieurs les Ministres des pays Membres du Partenariat pour le Forêt du Bassin du Congo ;

Messieurs les Chefs de Délégations des Organisations Membres du PFBC

Monsieur le Ministre d'Etat, Facilitateur du Royaume de la Belgique du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC) ;

Madame la Secrétaire Général Adjointe de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) ;

Monsieur le Secrétaire Exécutif de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) ;

Mesdames et Messieurs les Représentant des différents Collège du PFBC ;

Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil du PFBC ;

Mesdames et Messieurs en vos rangs, grades respectifs, tout protocole observé,

Mesdames et Messieurs, distingués invités.

J'ai l'honneur de prendre la parole à l'occasion de la présente cérémonie solennelle d'ouverture de la 18^e Réunion des Parties et 5^e réunion du Conseil du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC).

Au nom de Son Excellence Monsieur Paul Kagamé, Président de la République du Rwanda et Monsieur Vincent Biruta, Ministre de l'Environnement de mon pays le Rwanda, et Président en exercice de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), je voudrais adresser la gratitude de la COMIFAC et de mon pays aux autorités du Royaume de la Belgique pour avoir accepté que les présentes assises se tiennent ici à Bruxelles, Capitale de votre pays,

mais aussi siège de l'Union Européenne, Bruxelles reconnu pour son hospitalité.

Je voudrais profiter de cette occasion pour remercier également l'ensemble des Membres du Conseil et les hautes autorités pour avoir répondu présents à cette importante rencontre, et saluer très particulièrement le Royaume de Belgique pour avoir accepté d'assurer la Facilitation du PFBC. Nous savons qu'au sortir de la 17^e Réunion des Partenaires en octobre dernier à Douala au Cameroun, nous étions tous perplexes quant à la future Facilitation.

Je n'ai certainement pas besoin de rappeler que les signes d'essoufflement pour cette plateforme mise en place pour augmenter l'efficacité de programmes et des initiatives de ses membres en favorisant le dialogue, la collaboration et la communication entre eux, méritent d'être corrigés, car notre responsabilité commune est engagée et nous ne pourrions non plus trouver des justifications devant les générations futures, qui nous ont léguées cette planète et dont nous sommes responsables de sa gestion.

Nous pouvons, chers Membres du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo, nous réjouir des quinze années de Partenariat dans la promotion de la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale, il ne demeure pas moins vrais que nous méritons de marquer un arrêt pour apprécier le chemin parcourus ensemble à travers une évaluation de l'impact ou mieux de l'apport des membres dans le cadre de leur mission, d'appuis à la mise en œuvre du Plan de convergence de la COMIFAC, document qui définit les stratégies d'interventions des pays de la sous-région et autres parties prenantes dans le secteur forêts et environnement en Afrique Centrale, avec pour finalité que les ressources forestières bassin du Congo soit gérées durablement et d'une manière concertée pour le bien-être de leurs populations, pour la conservation de la diversité biologique et pour la sauvegarde de l'environnement mondial..

La place et le rôle de la COMIFAC dans la facilitation mérite dès lors être explorée pour une continuité dans l'action, en prenant en ligne de compte les aspects liés à un mécanisme durable de financement de notre Partenariat.

C'est ici, l'occasion de remercier et de féliciter la Facilitation du Royaume de Belgique, qui a su nous proposer et établir une feuille de route pour ses deux années, que nous avons approuvés en juin dernier à Brazzaville lors 4^e Conseil du PFBC et qui vise le Dialogue de Haut niveau, car à ce niveau, nous avons la décision et donc la solution pour le devenir du Partenariat auquel nos pays et Organisations sont engagés.

La présidence Rwandaise de la COMIFAC se félicite de la mise en œuvre de ses orientations et celles du Conseil des Ministres par le Secrétariat Exécutif, avec le vaste chantier de crédibilisation de l'institution, engagé sur le renforcement institutionnel et amélioration des capacités fiduciaires, pour rendre compétitif le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC.

La dernière session extraordinaire du Conseil des Ministres, tenue à Brazzaville le 15 mars a connu la participation du Ministre en charge des forêts de Sao Tomé et Príncipe, qui disons-le, marquait la première participation d'un Ministre de ce pays à un Conseil des Ministres de la COMIFAC et qui rassurait le Conseil de l'engagement de son pays à assumer la prochaine présidence en exercice de la COMIFAC.

Mesdames et Messieurs,

En vous rassurant de notre ferme volonté de contribuer aux activités du PFBC, nous sommes convaincus que la feuille de route de la Facilitation du Royaume de la Belgique du Partenariat pour les forêts du Bassin du Congo apportera sa pierre dans l'édification et la consolidation de notre Partenariat.

Sur ce, je souhaite pleins succès à nos travaux

Vive la Coopération internationale !

Vive le PFBC !

Vive la COMIFAC !

Je vous remercie de votre aimable attention !